

Avis de constitution

SOCIETE « PRO AGRI CONSEIL COTE D'IVOIRE » en abrégé « PACCI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ADOKOI NON LOIN DE LA
GARE CTE LOT 481 ILOT 37, Lot 481, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO AGRI CONSEIL COTE
D'IVOIRE » en abrégé « PACCI »

Objet : ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ENTREPRISES
(CONSEIL, FORMATION, SUIVI) - COMMERCIALISATION DT
ACCES AUX MARCHES - CREATION ENTRETIEN ET GESTION
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ADOKOI NON LOIN DE
LA GARE CTE LOT 481 ILOT 37, Lot 481, Ilot 37

Dirigeant(s) M N'GUESSAN BOKA ANSELME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09528 du 10/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55625/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

